

Le Parlement approuve le soutien fédéral à l'aéronautique

Toute l'industrie aéronautique suisse est pratiquement au sol en raison de la fermeture des frontières causée par la crise du coronavirus. La date du redémarrage est incertaine. Pour Aerosuisse, l'approbation par le Parlement à l'aide de la Confédération pour sauver l'aviation suisse se justifie pour plusieurs raisons : les liaisons de la Suisse avec l'Europe et le reste du monde sont d'une importance économique stratégique et elles créent des emplois dans le secteur - soit les aéroports nationaux, les compagnies aériennes ainsi que des entreprises connexes (assistance au sol, catering, maintenance, etc.) dans tout le pays.

Grâce à l'approbation du plan d'aide par le Parlement, la Confédération peut soutenir l'aviation avec un crédit d'engagement d'environ 1,9 milliard de francs pour les garanties de prêts. Le Conseil fédéral propose au Parlement de soutenir l'aviation suisse avec un crédit d'engagement pour les garanties fédérales de prêts d'environ 1,9 milliard de francs. « La liaison mondiale par le transport aérien est d'une importance essentielle pour la Suisse en tant que nation exportatrice et touristique. C'est pourquoi notre gouvernement a approuvé ce plan d'aide », déclare le Conseiller national et président d'Aerosuisse, Thomas Hurter. À ce jour, 38% des touristes se sont rendus en Suisse par avion et, en termes de valeur, plus de la moitié de toutes les exportations quittent la Suisse par fret aérien.

L'aviation ne pourra pas survivre à un arrêt pendant des mois

Tant que les restrictions ne seront pas assouplies notamment celles relatives à la libre-circulation des personnes, les voyages par avion ne peuvent pas avoir lieu. « Il y a une menace d'arrêt de plusieurs mois, à laquelle l'aviation suisse ne peut pas survivre sans une aide transitoire de la Confédération. Des dizaines de milliers d'emplois dans les aéroports nationaux, les entreprises connexes et les compagnies aériennes à Genève, Zurich et Bâle sont en danger », note Thomas Hurter.

Lutte contre le changement climatique

Aerosuisse est consciente que l'aviation ne sera pas dispensée des objectifs climatiques : l'aviation sur les vols intra-européens est soumise au système d'échange de quotas d'émission de l'UE et, à l'échelle mondiale, toutes les émissions de CO₂ liées à la croissance sont compensées par l'instrument de protection du climat CORSIA (Carbon Offsetting and Reduction Scheme for International Aviation). Malgré la crise, l'industrie aéronautique n'entend pas se soustraire à ses obligations. Bien au contraire, elle entend poursuivre ses efforts et les transformations entamées et permettre des avancées notamment en matière de carburant durable ainsi que dans les applications de nouvelles technologies de motorisations.

Les crédits seront remboursés

Le plan d'aide proposé par le Conseil fédéral et approuvé par le Parlement ne pèsera sur l'État que si l'aviation doit faire appel aux garanties de l'État. Ce ne sera le cas que si l'aviation n'est pas en mesure de rembourser les prêts bancaires. « Avant la crise du coronavirus, l'aviation suisse était saine ; maintenant, elle est confrontée à sa plus grande crise depuis les débuts de l'aviation civile, crise dont elle n'est pas responsable. Elle sera donc en mesure de rembourser les crédits après un redémarrage du trafic aérien », déclare le conseiller national Thomas Hurter. Mais ce ne sera le cas que si les conditions cadres sont réalistes. Dans ce contexte, tous les acteurs de l'aviation suisse sont prêts à s'engager sans préjudice à l'égard d'un autre acteur au détriment de l'autre. Il va de la survie de l'ensemble de l'aéronautique et ce qu'elle apporte directement et indirectement à l'économie suisse et à tout le pays.

Pour obtenir des informations complémentaires veuillez contacter le président d'AEROSUISSE, le Conseiller national Thomas Hurter : 079 634 51 79

Fondée en 1968 en qualité de fédération faitière, Aerosuisse défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. Aerosuisse regroupe aujourd'hui environ 140 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aviation d'affaires, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.